

# FAIRE L'EUROPE

Laurent Pochat



## L'Union européenne, demain

" 2008 aura vu une Europe inhumaine, dressant des clôtures en dépit des principes dont elle se réclame. 2009 la verra peut-être plus fidèle à la Déclaration de 1948, célébrée en décembre. Elle pourrait alors mieux se souvenir de son point de départ : non l'économie, mais une morale de la solidarité fondée sur la mémoire créatrice des horreurs du passé."

Alfred Grosser

Mardi 23 décembre 2008, Ouest-France

EUROPA IMAGE EMBLÉMATIQUE DE L'EUROPE  
KAD Luxembourg - LP

## BRONISŁAW GEREMEK

DÉPUTÉ EUROPÉEN - ANCIEN MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

*Historien, je cherche ce qui est différent dans l'histoire ; C'est cela que je retiens de Bronisław Geremek, un homme d'ouverture devant l'histoire qui juge le temps.*

**U**n Européen convaincu. C'est avant tout à la mémoire de l'historien. Le député européen Bronisław Geremek incarne l'image de la Pologne face à l'histoire, face aux agressions de toutes sortes. Alors que la Pologne adhère à l'Union européenne en 2004, c'est certainement un changement considérable qui s'annonce pour ce pays. Au Parlement européen, Bronisław Geremek représente cette société d'hommes portée par les idéaux de l'humanisme, tournée vers la réconciliation entre les peuples pour asseoir la démocratie et les droits de tout être humain à la dignité. Les préoccupations du député sont nettement imbriquées entre l'histoire sociale, la dette politique des Etats et l'avenir de la paix. C'est pourquoi, le député a constamment concentré ses efforts vers l'amélioration des relations avec le proche étranger notamment la Russie. Et l'histoire lui donnera raison.

Le député européen Bronisław Geremek disparu le 13 juillet 2008 était un partisan convaincu de la construction européenne. Membre du *Groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe*, il a exercé sa fonction de député depuis son élection en 2004 au sein de plusieurs commissions de travail et de délégations. Alors que 10 nouveaux pays d'Europe centrale entraient dans l'Union européenne, avec une réelle ferveur au sein de la population de ces pays, des personnalités comme le député polonais Bronisław Geremek ne pouvait que consolider une conscience européenne d'appartenance à un même monde avec une histoire commune, une ferveur qui bien entendu n'était pas partagée et appréhendée de la même manière par les anciens Etats fondateurs de l'Union.



1ER MAI 2004 CÉRÉMONIE D'ADHÉSION DES DIX PAYS D'EUROPE CENTRALE DANS L'UE, Luxembourg - Cour de Justice - LP

Pour l'Europe centrale, cette adhésion mettait fin à la guerre froide, à cette rupture provoquée par cette deuxième guerre mondiale inachevée. Cela devenait un symbole d'appartenance à un monde démocratique où l'on pouvait espérer un avenir sans risque. La simple adhésion à l'OTAN pour la plupart de ces pays d'Europe centrale ne suffisait pas à combler un vide démocratique, il fallait pour finaliser une nouvelle renaissance faire partie, sur un pied de stricte égalité, de cette construction européenne. Les dirigeants des institutions européennes ont largement sous-estimé le vécu des pays d'Europe centrale ces 50 dernières années.

Il est important d'insister sur le fait que ces pays ont aussi leurs propres visions de l'histoire, qu'ils ont beaucoup espéré des législateurs de l'Union dans cette adhésion qui reflétait davantage une conception politique du futur de l'Union bien plus que le simple apport économique d'un marché commun. Ces peuples ont un sens de la culture, une sensibilité que l'histoire explique aisément notamment lorsque l'on a connu privations et insoumissions. Le député Bronisław Geremek est l'un des représentants de cette génération dont il faut rendre hommage. Le Parlement européen a ainsi pu bénéficier de personnalités ayant le sens de l'histoire.

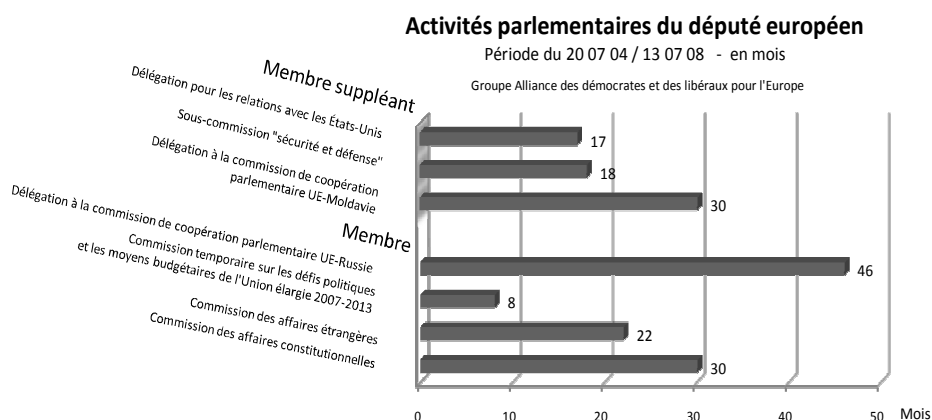
Tout aussi surprenant, Bronisław Geremek aurait pu adhérer au groupe parlementaire des démocrates-chrétiens du PPE, au contraire il devient membre du *Groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe*. Du 20 juillet 2004 au 13 juillet 2008, il va consacrer quatre ans de sa vie, son oeuvre pour l'achèvement politique de l'Union européenne. Ces travaux, ses intérêts reflètent un état d'esprit indépendant, son expérience du passé transparait dans ses rapports, ses interventions en séance plénière, ses propositions de résolution ainsi que les déclarations écrites.

Ces activités parlementaires sont principalement orientées vers la commission des affaires constitutionnelles et la commission des affaires étrangères. Pendant quatre ans, il sera membre de la délégation à la commission de coopération parlementaire UE-

Russie. Il sera aussi membre suppléant à la commission de coopération parlementaire UE-Moldavie, à la sous-commission défense et sécurité ainsi que la délégation pour les relations avec les États-Unis.

Sa présence mandataire dans ce type de commissions oriente le député dans des domaines fondamentaux de la construction européenne et des relations avec l'étranger : La Russie d'abord, une puissance imposante et instable, les États-Unis d'Amérique, une puissance à la recherche d'un adversaire potentiel, les questions de défense et de sécurité où l'Europe s'essouffle parce qu'indécise.

Graphique 1 - LP



Ce sont des enjeux de taille. De par la géographie des limites frontalières, les pays d'Europe centrale sont d'une certaine manière sous l'influence d'une menace ou d'une pression d'une puissance étrangère. Un risque qui n'est pas suffisamment pris en compte par les décideurs de l'Union européenne et c'est ainsi que l'on peut expliquer les négociations engagées par ces pays pour intégrer les forces de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord bien avant l'intégration européenne. La notion de sécurité et son revers historique expliquent l'importance de garantir une zone de stabilité dans certaines régions de l'Union, voire du proche étranger que constituent actuellement les pays de l'Est (Ukraine, Bélarus...).

Bronisław Geremek souligne en permanence les leçons de l'histoire, non pas seulement l'histoire immédiate mais l'histoire culturelle des siècles précédents, son regain d'intérêt au domaine européen porte en lui l'expression de la solidarité, terme qui revient constamment dans ses propos (en cela, ses travaux de recherche en histoire du Moyen Âge sur la notion de solidarité, de pauvreté et d'exclusion sont toujours d'actualité puisque notre civilisation n'a pas encore franchi le seuil de maturité). En effet, dès son entrée en jeu dans la sphère parlementaire, il a été très vite imprégné par les dossiers politiques où la conscience, la méthode de réflexion devaient surpasser la faiblesse des rapports parlementaires, les influences de groupes parlementaires divergents.

## Questions parlementaires

Une dizaine de questions parlementaires ont été posées conformément à l'article 108 du règlement au cours desquelles le député Bronisław Geremek se positionne vis-vis de problématiques telles que la formation de mouvements terroristes, la libre circulation des personnes avec l'assouplissement des visas, les libertés publiques ainsi que la condamnation de régimes dictatoriaux au cours de l'histoire.

Les interventions d'un groupe de députés dont Bronisław Geremek sont restées sans réponse de la part de l'autorité compétente, le Conseil ou la Commission européenne ne prenant pas position fermement dans les affaires internationales. Le 18 mars 2008, une question parlementaire concernait le Hezbollah et la liste européenne des organisations terroristes interdites.

*Extrait :*

“... En refusant de qualifier le Hezbollah de groupe terroriste, l'Union européenne lui a ainsi permis de se livrer en Europe aux activités financières qui sont nécessaires à sa survie au Liban. En d'autres termes, les fonds qu'il collecte en Europe lui permettent de menacer la stabilité politique et économique du Liban, d'entraver les négociations de paix au Moyen-Orient, de porter préjudice à la sécurité d'Israël et d'encourager le terrorisme et la déstabilisation au Moyen-Orient. En outre, le Hezbollah répand avec succès son idéologie chez les jeunes musulmans en Europe, fait d'ailleurs confirmé par l'arrestation de jeunes musulmans en Allemagne. Il coopère à l'échelle mondiale avec des groupes radicaux et renforce ses liens avec d'autres groupes terroristes en Europe. Aussi cette dernière se met-elle en danger en refusant de prendre clairement position contre le Hezbollah.

Il apparaît clairement que la distinction entre le bras politique et le bras militaire du Hezbollah est pour le moins artificielle, surtout après que Muhammad Fannish, un dirigeant politique de cette organisation, a déclaré que ses objectifs politiques et militaires ne faisaient qu'un.

À la lumière de ce qui précède, et compte tenu de l'engagement sérieux de l'Union européenne en faveur du processus de paix au Moyen-Orient, le Conseil pourrait-il répondre aux questions suivantes :

- Quand a-t-il décidé d'agir pour défendre la souveraineté démocratique et le gouvernement légitime du Liban et quelles mesures a-t-il décidé de prendre en ce sens ?
- Que fait-il pour éviter que le Liban ne soit le théâtre de dissensions internes et d'assassinats politiques, ce qui pourrait donner lieu à un conflit plus étendu au Moyen-Orient ?
- Quand prévoit-il de classer le Hezbollah parmi les organisations terroristes interdites ? ”

Un autre exemple tout aussi significatif concerne la Russie. Depuis le déclenchement du conflit dans le Caucase, une loi légitime les autorités de la fédération de Russie une ingérence dans les activités d'une organisation non-gouvernementale alors que la Commission européenne fournit une aide humanitaire de plus de 26 millions d'euros aux victimes de la crise du Caucase du Nord. L'Union est le principal donateur dans cette région. Le point de vue des députés montre que cette ingérence russe est inacceptable et qu'elle met en péril la gestion de l'aide humanitaire.

Le 6 juin 2006, un débat parlementaire soulève une question assez controversée: La condamnation du régime de Franco en Espagne. Le Conseil de l'Europe venait d'adopter une motion condamnant le régime de Franco. Dans cette continuité, le Parlement et le Conseil agissent dans le programme « Citoyens pour l'Europe » qui vise la promotion de la citoyenneté européenne, un programme qui doit être éducatif au regard de l'histoire en faisant référence aux victimes des dictatures en Europe. Les députés soutiennent l'idée que les régimes dictatoriaux dont l'Espagne a souffert doivent être condamnés, qu'ils ne peuvent pas être passés sous silence dans une Europe où les Etats se sont unis afin de garantir la liberté, la démocratie et le respect des droits de l'Homme. La construction européenne n'aurait aucun sens si on ne reconnaît pas ses erreurs de l'histoire et les atrocités d'une guerre civile.

Cette question parlementaire était adressée à la Commission européenne :

“ La Commission juge-t-elle opportun de prendre position au sujet de la condamnation du régime franquiste ? La Commission prévoit-elle d'adopter des mesures afin de venir en aide aux personnes qui ont été et sont encore victimes du régime de Franco ? ”

La question du 9 mars 2005 traitait des conséquences de la seconde guerre mondiale. Les conséquences de Yalta ont privé les pays d'Europe centrale de libertés fondamentales alors sous l'emprise de l'Union soviétique. Les protagonistes soulignent les conséquences de ce statut quo au cours duquel les pays n'ont jamais pu combler leur retard de développement économique jusqu'à aujourd'hui. L'Union européenne a semble-t-il négligé cette situation historique qui permet la résurgence de mouvements nationalistes, de sphères d'influence au détriment de la libre volonté des nations. Les citoyens d'Europe centrale se sont vus privés de droits et l'enseignement de la démocratie est un long processus, fragile mais jamais pour autant acquis. Rappelons pour l'exemple estonien, que pratiquement un tiers de sa population a disparu sous le joug soviétique depuis 1941.

Une question écrite du 22 septembre 2005 est posé par Bronislaw Geremek (ALDE) relative au Tibet. Cette question reçoit une réponse de la part de la Commission européenne le 8 novembre 2005. La personnalité du député semble y avoir joué un rôle.

“ **Question** : À la lumière de la préoccupation que le Parlement a manifestée à maintes reprises au sujet de la préservation de l'identité culturelle, religieuse et linguistique du peuple tibétain (voir la récente déclaration du représentant de la Commission sur la situation au Tibet présentée au Parlement le 10 mars 2005 ainsi que les résolutions

du Parlement : P6\_TA(2005)0339; P6\_TA(2005)0010 ; P6\_TA(2004)0067 ; B4-1499, 1516, 1522, 1544 et 1556/95; B4-0963, 0979, 0983, 1003, 1007 et 1011/95) et en référence à la déclaration faisant de l'année 2005, l'Année internationale de Gedhun Choekyi Nyima, la Commission pourrait-elle communiquer les informations éventuelles dont elle dispose au sujet de Gedhun Choekyi Nyima qui a été reconnu comme le 11<sup>e</sup> Panchen Lama du Tibet et que les Chinois retiennent prisonnier depuis dix ans dans un lieu tenu secret ? Peut-elle dire quelles mesures ont été mises en œuvre en vue de la nomination (prévue dans la résolution du Parlement B4-0076 et 0097/98) d'un représentant spécial de l'Union européenne pour les affaires tibétaines ?

**Réponse de la Commission :** L'Union européenne a régulièrement évoqué la situation du Panchen Lama dans le cadre du dialogue bilatéral qu'elle mène avec la Chine sur les droits de l'homme. Elle a tenté, en particulier, d'obtenir des autorités chinoises des informations sur son lieu de résidence et ses conditions de vie et leur a demandé, à plusieurs reprises, de pouvoir le rencontrer. À ce jour, aucune suite n'a été donnée aux démarches de l'UE.

Bien que ne s'opposant pas au concept de représentant spécial de l'UE pour les affaires du Tibet, la Commission s'interroge sur la valeur ajoutée que la nomination d'un tel représentant pourrait apporter au mécanisme de communication existant actuellement entre l'UE et la Chine ainsi que sur le rôle effectif qu'il serait autorisé à jouer sur le terrain. ”

D'une manière générale, l'Union européenne peut-elle susciter des espoirs vers plus de transparence dans les relations diplomatiques ? Plus de simplicité et de modestie dans la reconnaissance d'erreurs historiques ainsi qu'une réelle volonté de devenir une puissance politique ?

Ces quelques débats parlementaires où le député Bronisław Geremek est intervenu, sont l'expression d'une discordance entre les partenaires européens, les Etats et les sphères d'influence des puissances extérieures. La crise des Balkans en a été l'illustration durant la décennie 1990.

Bronisław Geremek a été Ministre des Affaires étrangères dans un pays la Pologne qui est très attachée à la protection militaire de l'OTAN. Celui-ci considère pourtant la volonté française de renforcer le pilier européen de la défense comme indispensable à toute politique innovante, notamment la gestion de crise. Pendant ces déplacements dans les Balkans dans les années 1990, il rappelle la déception de la population, une forme d'humiliation, le sentiment d'amertume qui persistaient du côté des Serbes, des Croates et des Bosniaques dans les pourparlers européens. Et fréquemment, Bronisław Geremek entendait dire du côté des belligérants « Nous faisons confiance à l'Amérique alors que l'Europe, on ne sait pas très bien ce que vous êtes capables de faire ». Cela restera dans la mémoire collective comme l'empreinte d'une honte. L'Europe est-elle si indécise devant de tels fléaux ?

## Déclarations écrites

La déclaration écrite suivante sur l'anniversaire du 17 septembre 1939 est l'oeuvre d'un groupe de députés des pays de la Baltique qui insiste sur la gravité des faits historiques. Cette date est une rupture des libertés fondamentales, alors que les Etats doivent assumer leurs responsabilités historiques et reconnaître officiellement les conséquences matérielles et morales de ce conflit dans toute son étendue. Ces pays ont terriblement souffert du conflit mondial bien plus que la France, la Belgique, l'Allemagne et l'Angleterre réunies. Les dates de commémoration de victoire n'ont pas les mêmes significations aux yeux des Européens d'Europe centrale, si on considère encore l'importance d'un 8 mai 1945. Les événements récents survenus en Estonie lorsque les autorités politiques ont décidé le déplacement d'un monument aux morts des héros soviétiques témoignent de cette mémoire présente, cette vitalité mal cicatrisée. Bronisław Geremek est historien et homme politique profondément engagé dans la réconciliation des peuples comme la France l'a fait avec l'Allemagne par le traité de 1963. C'était le point de départ de la formidable avancée de l'intégration européenne. C'est pourquoi, les pays d'Europe centrale sortis récemment de la seconde guerre mondiale doivent aussi se frayer un chemin vers plus de solidarité et de reconnaissance par les Etats fondateurs de l'Union d'un destin commun.

Les relations avec la fédération de Russie sont fondamentales pour l'Union européenne. La disparition de l'Union soviétique a fait place à un chaos pendant plus d'une décennie où la Russie a survécu. Les frontières de l'Union européenne sont de plus en plus exposées aux confins de territoires en déprise, en marge d'un développement peu propice aux idéaux démocratiques. Pendant pratiquement tout son mandat, Bronisław Geremek a été membre de la délégation européenne pour la coopération UE-Russie. Cet immense pays n'est pas simplement le proche étranger mais un partenaire d'égal à égal ou l'Union européenne doit davantage s'impliquer dans des partenariats stratégiques en sachant mieux définir ce qui est vital pour l'avenir de l'Europe.

## DÉCLARATION ÉCRITE

pour inscription au registre  
déposée conformément à l'article 116 du règlement

par Bronisław Geremek, Valdis Dombrovskis, Toomas Hendrik Ilves et  
Vytautas Landsbergis sur l'anniversaire du 17 septembre 1939

Échéance: 24 décembre 2004  
39/2004

Déclaration écrite sur l'anniversaire du 17 septembre 1939

*Le Parlement européen,*

– vu l'article 116 de son règlement,

**A.** considérant que l'armée soviétique a envahi la Pologne il y a soixante-cinq ans, le 17 septembre 1939, ce qui, faisant suite à l'invasion de la Pologne par l'Allemagne, a constitué l'étape suivante de la mise en oeuvre du tristement célèbre pacte germano-soviétique qui visait à partager l'Europe entre deux régimes totalitaires, l'Allemagne nazie et l'Union soviétique, que cette invasion a porté un coup fatal à la Pologne; que la Finlande a bientôt été attaquée à son tour, cependant que, par la suite, l'Estonie, la Lituanie et la Lettonie perdaient leur indépendance,

**B.** considérant que le complot honteux des deux grandes puissances a abouti à des actes de violence contre les faibles et a coûté des millions de vies, emportées dans la tourmente de la deuxième guerre mondiale,

**1.** invite les institutions de l'Union européenne et les États membres à veiller à ce que ces faits dramatiques trouvent leur place dans la mémoire collective de l'Europe;

**2.** déclare qu'un lien européen permanent fondé sur la réconciliation des nations et le respect de la liberté ne peut se nourrir que de la vérité de ce qui s'est passé dans l'histoire de l'Europe au XXe siècle;

**3.** charge son Président de transmettre la présente déclaration au Conseil et à la Commission ainsi qu'aux gouvernements des États membres.

Bronisław Geremek a contribué à deux autres déclarations écrites ambitieuses portant l'une sur l'éradication de la pauvreté en Europe, un modèle social à construire et l'autre sur une union plus étroite entre la défense, la sécurité et les affaires étrangères.



La déclaration écrite sur la pauvreté et l'exclusion n'est pas surprenante de la part d'un député qui s'est investi auparavant dans la recherche historique sur la marginalité, les pauvres, un sujet difficile et absent de la recherche scientifique. Bronisław Geremek était avant-gardiste et s'inscrivait déjà dans la démarche des sciences sociales, des disciplines croisées ou rien ne doit être négligé pour définir une opinion ou un concept. Cette démarche semble s'appliquer aussi à ses travaux parlementaires puisqu'il souligne bien cette volonté de ne pas renoncer à l'absurdité de ce monde où l'opulence croise la misère et l'indifférence. Certes, cette déclaration est ambitieuse mais nécessaire pour bâtir une certaine justice, ce que Bronisław Geremek propose et met en garde les organes décisionnels de l'Union du danger de l'exclusion.

L'autre déclaration n'est pas neutre non plus. Les questions de défense, de sécurité sont des domaines sensibles aux nations, aux Etats, c'est la raison pour laquelle peu de déclarations officielles sont intéressantes et engagées dans la recherche d'une solution à la paix. Ces domaines d'intérêt stratégique relèvent toujours de la coopération intergouvernementale. Les propositions de Bronisław Geremek et de ses partenaires ne sont pas en soi nouvelles, mais ne cessent d'affirmer cette volonté politique qui manque à l'Europe de vouloir assumer son avenir [Défense commune, diplomatie commune, forces armées de réaction rapide, équipements militaires standardisés ou interoperables...]. Dans l'histoire, tout Etat développant un concept de puissance ne peut survivre sans les bases d'une sécurité et d'une défense. L'Europe est encore un territoire pacifique mais son avenir est dans sa construction politique avec la définition d'un intérêt commun.

Enfin, peut-on faire réellement un lien entre les deux déclarations, c'est-à-dire d'une part, la pauvreté et l'exclusion d'une population et de l'autre, la sécurité ?

La sécurité intérieure, la sécurité extérieure des Etats se sont trouvées des points communs notamment dans l'étude des groupuscules, des milieux mafieux... La pauvreté, les mouvements sociaux et surtout l'exclusion peuvent constituer un réel risque pour la stabilité d'un Etat et permettre l'infiltration de mouvements minoritaires hostiles. En d'autres termes, résoudre par des mesures audacieuses la misère qui constitue une violation des droits de l'Homme doit en contrepartie permettre la stabilité de régimes démocratiques et affermir une conscience telle que l'appartenance à une citoyenneté européenne.

### **Interventions en séance plénière**

Le député Bronisław Geremek est intervenu une trentaine de fois en séance plénière dans le cadre de la 6<sup>ème</sup> législature. Les débats sont engagés, perspicaces et animés, rien de moins surprenant dans la sphère parlementaire. Ces discours sont applaudis. Voici quelques exemples qui témoignent de l'état d'esprit du député.

Intervention en séance plénière 1

Mardi 4 juillet 2006 – Strasbourg

70 ANS APRÈS LE COUP D'ÉTAT DU GÉNÉRAL FRANCO EN ESPAGNE

**Bronislaw Geremek**, *au nom du groupe ALDE*. - Monsieur le Président, l'Europe est riche en histoire et si le Parlement européen ne doit pas chercher à se donner le rôle d'unique détenteur de la vérité sur le passé, il importe néanmoins, pour l'avenir de la construction européenne, que le Parlement se sente responsable de la mémoire européenne qui est le facteur constitutif principal de l'unité européenne.

Nous sommes en 2006, voici le souvenir de l'insurrection des ouvriers de Poznan en juin 1956... Voici la Révolution hongroise en octobre 1956 : les événements dramatiques de la lutte pour le pain et la liberté. Voici 2006... Il y a soixante-dix ans, le Général Franco imposait un régime dictatorial contre la liberté, la démocratie et l'État de droit. L'Espagne, qui aurait dû compter parmi les pays fondateurs de l'Union européenne, s'est trouvée, contre la volonté de son peuple, séparée pour un demi-siècle du reste de l'Europe.

Pour penser ces événements, il convient de ne pas faire la comptabilité des injustices, de la haine, des conflits, des souffrances humaines, de l'époque de la guerre civile et de l'époque du régime dictatorial : nous devons nous rappeler que cette expérience espagnole est une expérience de l'Europe, que c'est une des expériences qui sont à l'origine de la construction de l'Union européenne. Pour que de tels événements ne puissent jamais plus se produire.

L'Europe devrait ne pas oublier que l'Espagne a su clore ce chapitre dramatique de façon consensuelle par la réconciliation, par le dialogue dans la paix. Rendons hommage au courage et à la sagesse du peuple espagnol.

En ces jours anniversaires le Parlement et l'Europe toute entière, devraient vibrer du sentiment de liberté qui les constitue; l'Europe devrait se sentir unie au-delà de tous les clivages politiques et prendre conscience du fait que nous savons maintenant pourquoi l'Europe existe : nous le devons aussi à cette expérience dramatique que nous commémorons avec tristesse aujourd'hui.

Merci beaucoup.

*(Applaudissements)*

Bronisław Geremek est-il un visionnaire ?

*Perspective de la politique étrangère commune pour 2006* est une intervention en séance plénière en date du 1<sup>er</sup> février 2006, les propos tenus sont convaincants, justifiés et quelque part peu rassurants sur l'avenir de l'Europe. Cette situation dénonce la naïveté, le manque d'objectivité et des objectifs de grande politique faisant défaut aux institutions européennes, notamment aux responsables des directions de la Commission européenne ou du Conseil. Bronisław Geremek donne du sens à la géopolitique, partie intégrante de la sécurité d'un État. Or, la dernière décennie a été marquée par un certain nombre de directives de l'Union européenne concernant la libéralisation des services publics. L'énergie en fait partie, ainsi sur un fond de libéralisme, les États devaient transposer les directives en droit interne afin de rendre plus compétitive les sources d'énergie, leur exploitation et leur distribution. L'un des aspects fondamentaux de la sécurité d'un État est bien celui de son approvisionnement en ressources énergétiques afin d'assurer en partie son indépendance. Un État, un groupement d'États peuvent-ils être pleinement souverains quant à leur approvisionnement énergétique dépendant de zones géopolitiques instables ?

C'est ainsi que Bronisław Geremek voit la menace peser sur l'Union européenne, ce que les événements d'aujourd'hui nous le confirment. La Russie est donc un partenaire privilégié.

Intervention en séance plénière 2

Mercredi 1 février 2006 – Bruxelles

PERSPECTIVES DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE COMMUNE POUR 2006 - POLITIQUE ÉTRANGÈRE ET DE SÉCURITÉ COMMUNE - 2004

**Bronisław Geremek** (ALDE). - (PL) Monsieur le Président, je voudrais dire que, concernant sa politique étrangère et de sécurité commune, l'Europe ferait bien de revoir ses principes directeurs. Je pense que, là où la sécurité et donc la paix sont concernées, il est essentiel que l'Europe adopte le concept de la «sécurité humaine». Ce concept implique d'aborder des questions telles que la meilleure manière d'affronter les grandes maladies, la famine, les violations des droits de l'homme et les attaques contre la démocratie.

À mes yeux, un autre élément clé de la politique de sécurité que l'Union devrait mettre en place est une politique de sécurité énergétique. Je voudrais faire remarquer que l'Europe n'a jusqu'ici nullement tenu compte du fait que l'approvisionnement en énergie pourrait devenir un outil de politique impérialiste. L'enjeu, ce n'est pas une pénurie de gaz ou de pétrole, mais l'utilisation de ressources énergétiques énormes pour mettre en œuvre une politique impérialiste. J'y vois un défi majeur pour l'Europe, un défi que nous n'avons toujours pas relevé.



## **Un espoir : La présidence du PE**

La candidature de Bronisław Geremek à la présidence du Parlement européen lui promettait un bel avenir. Au-delà des dissensions politiques au sein de l'Assemblée, sa personnalité et son sens de l'histoire lui auraient permis de constituer un forum de débat stratégique et parachever une communauté de nations et de citoyens.

**Parlement européen** : Mardi 20 juillet 2004

**Le Président.** - Je vous communique le résultat du tour de scrutin en vue de l'élection du président.

Nombre de votants: 700

Bulletins blancs ou nuls: 53

Suffrages exprimés: 647

Majorité absolue pour être élu à l'issue de ce scrutin: 324

Les suffrages exprimés pour chaque candidat sont les suivants:

José Borrell Fontelles: 388 voix

Bronisław Geremek: 208 voix

Francis Wurtz: 51 voix

José Borrell Fontelles a obtenu la majorité absolue des votes exprimés. Il est donc élu président du Parlement.



**Annexe**

PROPOSITION DE RÉSOLUTION  
déposée à la suite d'une déclaration de la Commission

conformément à l'article 103, paragraphe 2, du règlement  
par Bronisław Geremek, Jerzy Buzek, Janusz Lewandowski, Janusz Onyszkiewicz,  
Dariusz Rosati, Wojciech Roszkowski, Jacek Saryusz-Wolski, Brian Crowley, Guntars  
Krasts, Ģirts Valdis Kristovskis, Cristiana Muscardini, Grażyna Staniszevska et  
Jan Jerzy Kułakowski

au nom des groupes PPEDE, PSE, ALDE et UEN

sur le 25e anniversaire de Solidarność et son message pour l'Europe

B60504/2005

Résolution du Parlement européen sur le 25e anniversaire de Solidarność  
et son message pour l'Europe

*Le Parlement européen,*

– vu l'article 103, paragraphe 2, de son règlement,

**A.** considérant que, pour les pères fondateurs de l'Union européenne, l'unification de l'Europe restait inachevée tant qu'un terme n'avait pas été mis à l'asservissement de l'Europe centrale et orientale et que le rideau de fer n'avait pas été détruit,

**B.** considérant que l'élargissement de l'Union européenne, accompli le 1<sup>er</sup> mai 2004, a été un acte d'unification de l'Europe autour de valeurs et d'objectifs communs qui rassemblent les pays, les nations et les citoyens de l'Union européenne,

**C.** insistant sur le fait que la réalisation des objectifs de l'Union européenne doit être renforcée par l'engagement des nations et des citoyens d'Europe œuvrant pour la liberté et la solidarité,

**D.** rappelant que les grandes grèves menées par les ouvriers aux mois de juillet et d'août 1980 dans de nombreuses villes polonaises exprimaient le rejet d'un système d'asservissement totalitaire,

**E.** rappelant que la grève conduite par Lech Wałęsa, qui s'est déroulée entre le 14 et le 31 août 1980 sur le chantier naval de Gdańsk, sous le regard de l'Europe et du monde entier, a été menée avec un courage et une détermination extraordinaires au nom des valeurs fondamentales de l'Europe, et que les «21 postulats» définis par les ouvriers

du chantier naval de Gdańsk ont écrit un nouveau chapitre de la lutte européenne pour «le pain et la liberté»,

**F.** témoignant de son admiration pour les accords de Gdańsk signés le 31 août 1980, lesquels ont permis, durant cinq cents jours et au sein même d'un système totalitaire, l'ouverture d'un espace de liberté pour le syndicat indépendant et autonome *Solidarność*, fort de dix millions de membres, ayant alors donné naissance à un puissant mouvement civique qui a rassemblé toutes les forces vives de la Pologne,

**G.** rappelant le message adressé par le premier congrès de *Solidarność* aux travailleurs d'Europe de l'Est sur la lutte commune en faveur des droits de l'homme dans cette partie de l'Europe,

**H.** rappelant que la société polonaise a défendu ses droits et ses convictions avec courage et détermination, notamment en dépit de la loi martiale du 13 décembre 1981 instaurée par le gouvernement communiste contre *Solidarność*, mais aussi contre les aspirations à la liberté de la société polonaise,

**I.** rappelant que les événements du mois d'août 1980 et le mouvement *Solidarność* ont bénéficié d'une large reconnaissance et d'un soutien massif des sociétés libres d'Europe durant la période d'existence légale du syndicat aussi bien qu'après la déclaration de la loi martiale, l'élan historique insufflé par *Solidarność* pouvant à ce titre être considéré comme l'un des moments les plus importants de la constitution d'un espace public européen,

**J.** reconnaissant que le mouvement *Solidarność*, dans son combat contre un système totalitaire, n'a eu recours qu'à des moyens pacifiques et a été, à cet égard, l'un des mouvements nonviolents les plus importants de l'histoire européenne,

**K.** considérant que le mot d'ordre polonais «Pas de liberté sans solidarité!» vaut tant pour l'Europe que pour le reste du monde,

**L.** reconnaissant l'influence, auprès d'autres mouvements de lutte en faveur des droits de l'homme, du succès de la lutte pacifique de *Solidarność*, ainsi que la permanence de son rôle de modèle pour les pays privés de leur liberté,

**M.** exprimant la conviction que les événements historiques du mois d'août 1980 ont eu une signification pour l'Europe tout entière et que la grève des ouvriers du chantier naval de Gdańsk, de même que les accords de Gdańsk, peuvent être considérés comme le point de départ de l'effondrement du système communiste, de la fin de la Guerre froide, de la fin de la division de l'Europe et de la chute du mur de Berlin,

**1.** exprime son admiration et sa gratitude profondes aux ouvriers polonais et à tous ceux qui, en Europe centrale et orientale, se sont battus pour le respect des droits de l'homme, la liberté, la solidarité et l'unité de l'Europe;

2. considère que, afin de commémorer ce combat et de lui accorder la place qu'il mérite dans la mémoire collective de l'Europe, le 31 août doit être déclaré «Journée européenne de la liberté et de la solidarité»;
3. demande à la Commission et au Conseil de mettre en œuvre des actions visant à promouvoir la célébration de cet anniversaire dans les domaines de l'éducation et de la culture;
4. charge son Président de transmettre la présente résolution au Conseil et à la Commission, ainsi qu'aux parlements et aux gouvernements des États membres.

### **Bibliographie**

Geremek, Bronisław, Pitt, Robert. 2007. *Visions d'Europe*. Paris : Odile Jacob.

Rocard, Michel, Gnesotto, Nicole. 2008. *Notre Europe*. Paris : Robert Laffont.